



**ASSURANCE MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE POUR LES PME**
Fiez-vous à l'expérience unique d'AIG



PARCE QUE
CHAQUE CLIENT
EST UNIQUE, IL
FAUT UN ASSUREUR
QUI SACHE FAIRE
LA DIFFÉRENCE

Pourquoi choisir AIG?

Vos clients professionnels peuvent être confrontés à une multitude d'événements pouvant impacter l'activité de leur entreprise. L'**Assurance Multirisque Professionnelle** d'AIG leur apporte une solution complète, clé en main et parfaitement adaptée à leurs besoins.

- **Un seul contrat** pour protéger les locaux de l'entreprise, leur contenu (matériels, marchandises, stocks, etc.) et la responsabilité civile de l'entreprise.
- **Une couverture modulable** selon l'activité de vos clients PME avec la possibilité de souscrire des couvertures additionnelles : responsabilité des dirigeants, ...
- **Des garanties et une tarification adaptées** aux secteurs d'activités de vos clients.
- **La simplicité de la plateforme digitale AIG** permet d'obtenir un devis et d'émettre un contrat en quelques clics.

Récapitulatif Technique

- **Chiffre d'affaires** : jusqu'à 25 millions d'euros
- **Domages aux biens** : jusqu'à 10 millions d'euros (montant par site et par sinistre)
- **RC Entreprise** : jusqu'à 10 millions d'euros (montant par sinistre)
- **Responsabilité des Dirigeants (option)** : jusqu'à 2 millions d'euros par période d'assurance

Les avantages pour vos clients PME

1

Une marque de confiance :

- La solidité financière du Groupe AIG.
- Une expérience de plus de 70 ans sur le marché français et de près de 20 ans sur le segment des PME.
- Une connaissance des risques auxquels sont confrontées les entreprises, permettant de proposer des solutions innovantes.

Les avantages pour vos clients PME (suite)

- 2 Une solution complète :**
 - Une couverture complète en « Tous risques sauf » pour les PME ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 25 millions €.
 - Une couverture d'assurance adaptée à l'activité et aux besoins de chaque entreprise (limites de garanties, franchises, options).
- 3 Une gestion des sinistres réactive :**
 - AIG dispose de l'une des plus grandes équipes de gestion des sinistres du marché français, reconnue pour sa technicité et sa réactivité.

Les avantages pour vous

Un parcours digitalisé :

Obtenez une proposition d'assurance en quelques minutes grâce à notre plateforme ergonomique.

- Un questionnaire de souscription dynamique.
- Une tarification rapide.
- Des documents contractuels disponibles instantanément.

Un assureur à vos côtés :

AIG vous accompagne au quotidien.

- Dans la compréhension et l'analyse des risques, grâce à l'expertise de nos équipes de souscription.
- Lors d'un sinistre, grâce à nos équipes qui resteront en contact étroit avec vous tout au long de la gestion du dossier afin de résoudre la situation au plus vite et limiter les impacts sur l'activité de votre client.
- Lors de l'utilisation de la plateforme en cas de questions.
- À tout moment, grâce aux outils commerciaux mis à votre disposition (informations sur les produits, formations en ligne éligibles à la DDA, etc.)

Que couvrons-nous?

L'Assurance Multirisque Professionnelle propose une **couverture de base** composée :



- d'un module **Domages aux Biens et Pertes Financières** permettant de couvrir les **dommages matériels aux bâtiments, aux biens mobiliers et aux aménagements**, la **responsabilité civile occupant** et, en option, les pertes financières, le bris de machine et de matériel informatique.



- d'un module **Responsabilité Civile Entreprise** qui propose une garantie **RC Exploitation** et une garantie **Défense pénale et recours**. Une garantie RC Après livraison / Après Travaux est également proposée en option.

Chacun des modules est personnalisable grâce à des garanties additionnelles pour adapter la couverture aux besoins de vos clients.

Un module optionnel **Responsabilité des Dirigeants** est également disponible pour vos clients*. Il permet de couvrir la responsabilité civile ainsi que les frais de défense des dirigeants personnes physiques dans le cadre de procédures civiles, pénales ou administratives que ces derniers peuvent encourir dans l'exercice de leurs fonctions.

*Ce module n'est pas disponible pour les activités Hôtels, Cafés & Restaurants



Nos appétits de souscription

Nos solutions sont adaptées :

- aux activités de bureaux (ex. agences d'intérim, agences marketing, services de conseil, etc.)
- aux commerces de détails (ex. épicerie, magasins de vêtements, etc.)
- aux entreprises dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.
- aux activités industrielles (ex. imprimerie, édition, traitement des métaux, etc.)
- aux activités de loisirs et divertissement (ex. centres de fitness, écoles de danse, etc.)
- aux activités de beauté et bien-être (ex. salon de coiffure, massage, etc.)
- aux activités de formation et de coaching (ex. école de danse, organisme de formation, etc.)
- aux activités de services (ex. conciergerie d'entreprise, livraison de repas à domicile, etc.)
- aux activités d'artisanat (ex. artisan boulanger, artisan boucher, etc.)

4 choses à retenir sur l'Assurance Multirisque Professionnelle d'AIG

- 1 Une solution d'assurance modulable et personnalisable.
- 2 Une grande expertise en matière de souscription et de gestion des sinistres.
- 3 Une connaissance pointue du marché des PME et des plateformes digitales.
- 4 Un accompagnement permanent des courtiers.

Cette offre vous intéresse et vous souhaitez en savoir davantage?

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur commercial habituel.